



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Haïti

Question écrite n° 89432

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur l'aide apportée par la France et par l'Europe au développement de la démocratie en Haïti. En effet, Haïti a connu une succession de régimes autoritaires et de violences politiques, sous la gouvernance de la famille Duvalier, puis avec les milices du père Aristide. Ces événements politiques ont déstabilisé le pays, avec une succession de différentes catastrophes naturelles qui ont éprouvé la nation haïtienne, à tel point que les mots de nation martyre ont pu être utilisés. L'aide humanitaire doit donc s'accompagner d'une relance de la démocratie dans les institutions au regard d'un pays éprouvé par le tremblement de terre. La venue sur place du chef de l'État, Nicolas Sarkozy et son annonce que la France reconstruirait le palais présidentiel effondré a suscité une très grande espérance dans le peuple haïtien. La France est très attendue à Haïti, notamment pour son aide à la reconstruction des institutions et de démocratie. L'Europe pourrait également s'engager en ce domaine ; c'est pourquoi il lui demande de lui indiquer la position du Gouvernement français et de l'Union européenne sur cette thématique de la reconstruction institutionnelle et démocratique.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89432

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 septembre 2010, page 10463

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)